

Artiste musicien professionnel

1 AN, 2 ANS OU PLUS | CERTIFICAT MIMA (MUSICIEN INTERPRÈTE DES MUSIQUES ACTUELLES)



l'école actuelle
de musiques
JAZZ À TOURS

CONTACT

Pour plus de renseignements,
contactez **Audrey Habouzit**
au 02 47 66 55 97 /
audreyhabouzit@jazzatours.com
(du lundi au vendredi, de 9h à
17h)

PUBLIC VISÉ

Chanteurs, chanteuses et
instrumentistes envisageant une
carrière professionnelle d'artiste
musicien

DURÉE DE LA FORMATION

1 an, 2 ans ou plus | À partir de 398h/
an sur 30 semaines | Cours du lundi
au vendredi entre 9h00 et 21h30

COÛT DE LA FORMATION

À partir de 3200€ | 20 places
financées par le Conseil Régional
Centre-Val de Loire pour la formation
en deux ans. (sur auditions) | Autres
financements possibles selon la
situation personnelle

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Effectif : 50 stagiaires | Lieu : Jazz à
Tours – 8 rue Jules Simon | Dates : du
20 septembre 2021 au 10 juin 2022

CERTIFICATION

Certificat MIMA (Musicien Interprète
des Musiques Actuelles) | Certification
professionnelle «Interpréter une
œuvre de musiques actuelles» (bloc 1
du Mima) – enregistrée au Répertoire
Spécifique depuis novembre 2020,
délivrée par la FNEIJMA (fédération
nationale des écoles d'influences jazz
et musiques actuelles)

STATISTIQUES

- Taux de satisfaction = à l'étude
- Taux d'obtention du titre MIMA =
75% (chiffres 2019)
- Taux d'insertion professionnelle =
89% des diplômés (étude d'insertion
sur les titulaires 2017)

Présentation

La formation Artiste musicien professionnel s'adresse à tous les musiciens et musiciennes souhaitant faire de la musique leur métier. Elle offre les outils indispensables pour s'insérer dans le monde professionnel, qu'il s'agisse des bagages musicaux (instrument, théorie, jeu en groupe, etc.) ou des aspects liés au métier (autoproduction, environnement socio-professionnel, communication, etc.).

La formation s'articule autour des musiques actuelles, et permet aux musiciens qui le souhaitent de se spécialiser dans le jazz. Elle amorce lien fort avec la scène avec plusieurs concerts organisés dans l'année.



Prérequis

Avoir une pratique instrumentale régulière et une expérience de jeu en groupe est souhaitable.

Pour les candidats au Mima et aux effectifs boursiers :

- Expérience de pratique collective nécessaire.
- Capacité à chanter les accords majeurs et mineurs ainsi que les fondamentales des principales cadences basiques
- Rythme : maîtrise des cycles de 4, 8, 12 ou 16 mesures. Pour les batteurs et les bassistes connaissance des rythmiques basiques binaires et ternaires en 4 temps. Maîtrise de la carrure du Blues.
- Harmonie : reconnaissance des accords majeurs et mineurs, des accords de 4 sons et des principales cadences basiques, connaissance des couleurs modales simples.
- Théorie : Pouvoir déchiffrer une partition simple dans la clé adaptée à son instrument.
- Improvisation : Savoir jouer sur des grilles simples (tonales) avec ou sans modulations avec maîtrise des cycles et des carrures. Savoir improviser sur un blues simple à 3 accords et plus complexe pour la spécialisation jazz.
- Culture : ouverture sur les musiques populaires du 20^e et 21^e siècle et plus spécifiquement le jazz en vue d'une spécialisation.

CONTACT

Pour plus de renseignements,
contactez **Audrey Habouzit**
au 02 47 66 55 97 /
audreyhabouzit@jazzatours.com
(du lundi au vendredi, de 9h à
17h)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou consolider les connaissances théoriques, la technique et le vocabulaire propres aux musiques actuelles (instrument, harmonie, rythme, lecture, culture), développer des méthodes de travail efficaces.
- Développer sa musicalité : apprendre à être « réactif » et développer sa spontanéité dans le jeu individuel et collectif, apprendre à improviser.
- Développer son engagement artistique : favoriser, susciter et encourager la créativité, trouver ou développer sa personnalité musicale, favoriser les rencontres.
- Acquérir la certification professionnelle «Interpréter une œuvre de musiques actuelles» (bloc 1 du Mima) – enregistrée au Répertoire Spécifique (voir la fiche RS).
- Obtenir le certificat MIMA “Musicien Interprète des Musiques Actuelles” (voir le référentiel).
- Accéder à d'autres parcours de formation (DEM, DNSPM...).
- Possibilité de se spécialiser dans le jazz.

Contenu

Pratique

- **Cours individuel d'instrument : technique instrumentale, improvisation**
Maîtriser son instrument
- **Atelier de pratique collective**
Jouer en groupe
- **MAO & musiques électroniques**
Découvrir Ableton Live comme outil à la pratique instrumentale et au live
- **Projet personnel obligatoire**
Développer une méthodologie de travail personnelle
- **Masterclasses**
Rencontrer des musiciens professionnels
- **Rencontres professionnelles**
Rencontrer des professionnels du secteur culturel et musical
- **Concerts**
Appréhender la scène en public





Théorie

- **Rythme / oreille**
Développer son oreille et son sens rythmique
- **Harmonie**
Distinguer les couleurs harmoniques
- **Culture rythmique**
Travailler l'assise rythmique
- **Culture**
Acquérir une culture musicale
- **Environnement socio-professionnel**
Appréhender son environnement professionnel
- **Stage « Santé du musicien »**
Être sensibilisé aux risques professionnels
- **Stage technique «son»**
Aborder l'environnement technique sonore du musicien
- **Stage production phonographique**
Découvrir la production phonographique
- **Évaluation, suivi**
Contrôler les connaissances

CONTACT

Pour plus de renseignements,
contactez **Audrey Habouzit**
au 02 47 66 55 97 /
audreyhabouzit@jazzatours.com
(du lundi au vendredi, de 9h à
17h)

Modules « spécifiques »

Chaque stagiaire pourra choisir un ou plusieurs de ces modules spécifiques en option :

- **Instrument complémentaire**
Développer sa pratique instrumentale
- **Accompagnement au piano**
Apprentissage des techniques basiques d'accompagnement (harmonie, rythme...)
- **Workshops**
Découvrir ou se spécialiser dans une esthétique musicale (jazz trad, grand ensemble, hip-hop, neo soul, gospel, jazz & musiques traditionnelles, musiques libres) ou développer des compétences (enseignement, techniques vocales, création musicale)
- **Accompagnement à la méthodologie**
Bénéficier d'un accompagnement professionnel

Évaluations

- Contrôle continu
- Mise en situation professionnelle (concerts)
- Épreuves d'admissibilité au MIMA

Admission

Inscription

Inscription en ligne à partir du 1er février 2021.
Clôture des inscriptions le lundi 5 avril 2021.

Conditions d'accès

Sur dossier (lettre de motivation, CV et enregistrement vidéo en situation de jeu collectif ou non (concerts, répétitions, enregistrement «maison»)
+ entretiens de motivation et/ou auditions

Entretiens de motivation

Les entretiens se tiendront en visioconférence et auront lieu du samedi 24 avril au jeudi 29 avril 2021.

Auditions

Après avoir passé les entretiens en visio, vous pourrez être convoqué à participer à des auditions complémentaires.

Ces auditions auront lieu du lundi 28 juin au jeudi 1er juillet 2021.

Lieu : Jazz à Tours – 8 rue Jules Simon - 37000 TOURS





Financements

Le Conseil Régional du Centre-Val-de-Loire finance la formation de 20 stagiaires pour une durée de 2 ans en vue de l'obtention du Mima.

Parmi les personnes retenues pour l'audition, le jury sélectionnera les 20 candidats qui bénéficieront de ce financement. Ces stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité du cursus sur 2 ans.

Pour les autres, l'ensemble des dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent-être sollicités selon votre situation :

- Intermittent du spectacle (AFDAS)
- Demandeur d'emploi (AIF prise en charge Pôle Emploi)
- Salarié (CPF et CPF de transition)
- Moins de 26 ans (mission locale)
- Travailleur handicapé (AGEFIPH)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Travail collectif et individuel
- Suivi personnalisé des stagiaires
- Salles de cours équipées
- Partenariat avec des salles de concert, des studios de répétition et d'enregistrement.

Formateurs

Musiciens professionnels et musiciens-enseignants aux compétences validées chaque année par l'OF.

Conditions d'accès au public en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

Référente handicap : Pascale Duvigneau

CONTACT

Pour plus de renseignements,
contactez **Audrey Habouzit**
au 02 47 66 55 97 /
audreyhabouzit@jazzatours.com
(du lundi au vendredi, de 9h à
17h)

